

## L'actu du jour

### Pourquoi parle-t-on d'antisémitisme en ce moment ?

Le nombre d'actes antisémites a beaucoup augmenté entre 2017 et 2018. Et particulièrement ces derniers jours, durant lesquels plusieurs symboles de la religion juive ont été dégradés.



Ces portraits de Simone Veil, peints sur des boîtes aux lettres à Paris, ont été recouverts de croix gammées. Simone Veil était une célèbre femme politique de religion juive. Depuis, ces portraits ont été restaurés par leur créateur. (© JACQUES DEMARTHON / AFP)

Depuis quelques jours, on parle beaucoup des **actes antisémites**. Des personnes ont attaqué des symboles de **la religion juive** en région parisienne. Par exemple, ils ont coupé deux arbres qui avaient été plantés en mémoire d'**Ilan Halimi**. Ce jeune homme avait été tué en 2006 parce qu'il était juif.

Ils ont aussi dessiné des croix gammées sur des portraits de **Simone Veil**, qui décoraient des boîtes aux lettres. Cette dame était une personnalité juive importante en France. Elle a été déportée en camp de concentration par les nazis durant **la Seconde Guerre mondiale** et y a perdu une grande partie de sa famille. Or, la croix gammée est l'un des symboles des nazis.

**Pour en savoir plus sur ce sujet, tu peux regarder cette vidéo d'1jour1question :**

**Pourquoi en parle-t-on ?**  
**Parce que plusieurs actes antisémites ont eu lieu autour de Paris récemment.**

### De plus en plus d'actes contre les Juifs

En mars 2018, une vieille dame a été tuée dans son appartement, toujours parce qu'elle était juive. La lâcheté de ce crime a choqué et révolté de nombreux citoyens, qui ont organisé une marche pour lui rendre hommage.

**Tous ces gestes antisémites sont condamnés**, notamment par les hommes politiques.

Mais cela ne suffit pas à les faire disparaître. En 2018, les actes antisémites ont beaucoup augmenté. **541 ont été signalés** à la police tout au long de l'année, ce qui représente 230 de plus que l'année précédente. Ce sont souvent des insultes, mais aussi des menaces de mort et des violences physiques.

La loi punit fortement les comportements antisémites, avec de lourdes amendes ou des peines de prison, selon leur gravité. Car personne ne devrait être en danger, quelle que soit sa religion ou son opinion.

**Cyrill Roy**

**[Consulter cet article sur le site 1jour1actu.com](http://www.1jour1actu.com)**